



Communiqué

Créteil, le 16-02-2025

Lutte des travailleurs sans-papiers du piquet Chronopost Alfortville Contrairement à ses engagements, la préfecture délivre des OQTF !

La lutte des travailleurs sans-papiers exploités par Chronopost, filiale colis de La Poste, et de leurs soutiens, engagée depuis 3 ans et 3 mois, vient de connaître un nouvel épisode de répression de la part de l'Etat. Après avoir fait évacuer le piquet installé devant l'agence d'Alfortville par une intervention policière massive, le 31 octobre 2024, **la préfecture du Val-de-Marne vient d'infliger des obligations de quitter le territoire (OQTF) à plusieurs de ces travailleurs dont le dossier était encore à l'examen.**

Rappelons qu'après le dépôt en préfecture, début juin 2023, de 32 dossiers de ces travailleurs en lutte (18 grévistes Chronopost et 14 soutiens), 15 titres de séjours avaient été délivrés.

Dix-sept demandes restaient donc depuis à l'instruction. Par la suite, la préfecture indiquait que 8 demandes seraient refusées, **sans délivrance d'OQTF**, et 9 demandes restaient à l'examen.

Le dernier échange avec la préfecture sur ces 17 dossiers date du 7 mai 2024. Depuis, c'est silence radio.

Mercredi 12 février dernier, une très forte mobilisation avait lieu à Créteil dans le cadre d'une manifestation unitaire pour protester contre la maltraitance des étrangers et la « fabrique de sans-papiers » pratiquées par la préfecture du Val-de-Marne. Devant l'ampleur de la mobilisation, la préfecture recevait une délégation des associations appelantes.

Lors des échanges, ce 12 février, où la question du traitement du conflit Chronopost, toujours en cours, a été posée, **à aucun moment les représentants de l'Etat n'ont annoncé la délivrance d'OQTF** contre les travailleurs en lutte.

Or, ces OQTF avaient été signées par le préfet du Val-de-Marne le lundi 10 février, et postées en pli recommandé ce mercredi 12 février, jour de la manifestation et de l'audience !

Cette nouvelle provocation s'inscrit dans la suite d'une politique qui livre depuis des années des centaines de milliers de travailleurs sans-papiers à un patronat voyou, en toute connaissance des services de l'Etat.

Une politique que la lutte Chronopost a mis en évidence, en particulier pour ce qui concerne l'inertie des services de la Direction du Travail (DRIETS 94).

Nous appelons donc l'ensemble des forces engagées dans le soutien à la lutte des travailleurs du piquet Chronopost Alfortville, et au-delà dans le combat pour la régularisation des personnes sans-papiers, contre la politique répressive et discriminatoire du gouvernement, à venir protester lors du rassemblement organisé devant la préfecture du Val-de-Marne, à Créteil, vendredi 21 février 2025 à 16H.